

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

« L'ART DES SONNEURS DE TROMPE »

Présentation sommaire



Par le terme *trompe* on identifie un cor naturel, *circulaire*, né et diffusé auprès des cours d'Europe dans la deuxième moitié du XVII^e siècle. Traditionnellement l'on considère son apparition en France dès 1680, la trompe étant utilisée pour les chasses royales de Louis XIV. L'art des sonneurs de trompe a évolué au fil du temps, s'affranchissant partiellement de la vénerie et développant un style de jeu sans équivalent dans le monde musical. La trompe est un cor naturel au timbre cuivré spécifique, créé à l'origine pour accompagner les chasses royales de Louis XIV. Présente aujourd'hui dans toute la France, ainsi que dans quelques autres pays, cette tradition musicale possède un répertoire spécifique important, qui n'a jamais cessé de s'enrichir depuis le XVIII^e siècle. La majorité des sonneurs est regroupée au sein de la Fédération Internationale des Trompes de France



Légende des illustrations Benoît Pipon, champion de France, directeur des trompes de chasse de la Garde Républicaine, lors du concours national 2014. © Photo Christophe Gaye/FITF

La Trompe en Ré, modèle unique utilisé depuis deux siècles par la quasi-totalité des sonneurs de trompe de France. © Photo Christophe Gaye/FITF

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



Légende des illustrations : Répétition du groupe Le Bien aller, de Nantes, ils sonnent dans la position en V traditionnelle © Fonds FITF « Le relais à la Petite Patte d'Oie. Ce carton de tapisserie a été réalisé Jean-Baptiste Oudry entre 1735 et 1746, dans le cadre d'une série sur les « Chasses royales de Louis XV » (en forêt de Compiègne). Les trompes (de plus grand diamètre que celles utilisées aujourd'hui) y sont bien visibles. © Château de Fontainebleau/Gérard Blot. Le Rallye Bréda d'Allevard (38) en 1903 coll. L. Custillon/ST Allevard © FITF.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

I IDENTIFICATION DE L'ÉLÉMENT

1. Nom de l'élément

Indiquez le nom employé par la communauté ou le groupe concerné pour désigner l'élément et, le cas échéant, ses variantes :

Les instrumentistes s'appellent entre eux « sonneurs de trompe » : on ne « joue » pas de la trompe, on « sonne » de la trompe.

L'instrument est généralement appelé « trompe » ou « **trompe de chasse** ». Bien que l'appellation « cor de chasse » soit aussi en usage dans le grand public, les sonneurs de trompe considèrent en France que le terme est impropre. En effet dans les traités de vénerie français des XVI^e et XVII^e siècles, quand la *cor circulaire* n'existait pas encore, on mentionnait déjà la trompe pour identifier un véritable cor en cuivre, non enroulé¹. De Salnove écrit en 1665 : « Cor, c'est la trompe des chasseurs » ; ou « Corner, c'est sonner du cor »². Plus tard, aux XVII^e et XVIII^e siècles, il n'est par rare de trouver dans les partitions les dénominations de trompe ou de cor de chasse, sans règles univoques.

Les sonneurs nomment leur instrument « trompe de France » ou « trompe en Ré », et le modèle servant de référence est appelé « trompe d'Orléans »

Les "fanfares" sont de courtes pièces musicales (du type refrain/couplet/refrain), les œuvres plus élaborées prenant le nom de "morceaux" ou de "fantaisies". Le terme « sonnerie », plus générique, s'applique à l'ensemble du répertoire.

2. Type d'élément selon la classification Unesco

Indiquez le ou les domaines de l'élément :

- traditions et expressions orales
- arts du spectacle
- pratiques sociales, rituels ou événements festifs
- connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers
- savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel

3. Communauté(s), groupe(s) associé(s) à l'élément

Décrivez la ou les communauté(s) ou le ou les groupe(s) et, le cas échéant, le ou les individus qui créent, entretiennent et transmettent l'élément du patrimoine culturel immatériel.

On compte en France des milliers de sonneurs de trompe. Ils sont généralement réunis en « groupes de trompe », « sociétés de trompe » ou « rallyes », regroupant jusqu'à une vingtaine de membres (généralement une douzaine). A ces unités fonctionnelles de terrain sont souvent associées des « écoles de trompe » consacrées à l'apprentissage de la pratique par les débutants avant leur incorporation aux groupes (il en existe une quarantaine).

Ces groupes sont affiliés - sans qu'il y ait obligation - à des fédérations départementales ou régionales, elles-mêmes regroupées au sein de la Fédération Internationale des Trompes de France (FITF), qui incorpore également des fédérations d'autres pays. La FITF compte en 2014 2400 adhérents, et regroupe 464 groupes de trompe.

¹ Jacques du Fouilloux, *Venerie*, 1561, dédicace au roi Charles IX ; ROBERT DE SALNOVE, *La Venerie Royale*, 1665, avec dédicace au roi Louis XIV

² *ibid.*, *Dictionnaire des Chasseurs*, p. 10

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Parallèlement à cette hiérarchie, quelques « classes de trompe » fonctionnent en France au sein d'écoles municipales de musique ou de conservatoires.

Par ailleurs, des sonneurs de trompe participent à des chasses à courre. Certains sont membres de la FITF et sonnent également dans des groupes de trompe, d'autres sont affiliés à la Société de Vénerie. D'autres encore sonnent isolément : leur nombre est difficile à évaluer mais il se monte probablement à plusieurs centaines.



Les groupes de trompe sont constitués en association 1901, sauf deux formations qui ont un autre type de statut : les « Trompes de chasse de la Garde Républicaine », créé en 1974 et formé de 12 sonneurs, groupe qui constitue depuis 1989 une formation spéciale du régiment de cavalerie de la Gendarmerie Nationale ; le « Groupe de trompe de chasse de l'Office National des Forêts », constitué en 1989 et formé de 14 forestiers.

Les trompes de la Garde Républicaine © Fonds FITF

Le monde de la trompe forme un microcosme social très varié. La plupart des sonneurs habitent dans des communes rurales ou des bourgs. Tous les milieux sociaux sont représentés, dont le milieu agricole, de par le lien étroit qu'entretient le sonneur de trompe avec la nature. On y trouve des milieux sociaux peu présents dans d'autres pratiques musicales traditionnelles : les familles issues de l'ancienne noblesse française ainsi que celles de certains grands patrons actuels, attirées par le son spécifique de l'instrument et par son rôle dans la chasse à courre. Toutefois la majorité des sonneurs ne pratique pas la chasse. La très grande mixité sociale, est un des marqueurs de la pratique actuelle de la trompe : une même fascination pour la trompe rassemble dans un groupe des sonneurs issus de milieux populaires et d'autres issus de la haute société.

Les femmes sont présentes dans les groupes de trompe depuis le milieu du XIX^e siècle, et la première Coupe des Dames de trompe de vénerie organisée par la FITF date de 1951. Aujourd'hui, la plupart des groupes comptent au moins une sonneuse dans leurs rangs.



Le Saint-Hubert Club de Lyon-Villeurbanne en 1908 © Fonds Denis Raffaëlli. Conzanz Hofinger en 2014 © photo Christophe Gaye/FITF

La trompe nécessitant une technique très spécifique des lèvres pour maîtriser son embouchure assez perçante. La maîtriser est un art, et ceux qui y parviennent se sentent entrer dans la « communauté détentrice du savoir de production du son ». Un son que tous s'accordent à dire

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

comme exerçant une réelle fascination sur l'oreille humaine, tant sur les sonneurs que sur les auditeurs.

Par ailleurs, les sonneurs utilisent tous le même modèle, dit « classique » : la trompe en Ré ou « d'Orléans », au tuyau sonore à la longueur précisément définie (4, 545 m) ; et ceci que l'on sonne une pièce au chant, à la seconde ou à la basse : l'utilisation d'un instrument strictement identique renforce la perception identitaire de la « communauté des sonneurs de trompe », qui à priori n'éprouve pas le besoin de faire de la musique en s'associant avec des joueurs d'autres instruments (même si cela arrive, comme évoqué ci-dessous).

Le chaudronnage du pavillon, © photo Christophe Gaye

Les trompes sont fabriquées par des facteurs artisanaux ou semi-industriels. Il en existe aujourd'hui neuf en France ; ils couvrent les besoins nationaux et une partie de la demande étrangère. Certains maintiennent un savoir-faire traditionnel : le chaudronnage du pavillon, qui donne à l'instrument une finesse de timbre caractéristique.

Si leurs origines sociales et géographiques sont diverses, les sonneurs de trompe sont soudés autour de leur instrument fétiche, et il existe entre eux une forte complicité et une grande solidarité: tout porteur de trompe dans son étui croisé dans une rue, est un membre de la famille.



4. Localisation physique de l'élément

Indiquez le lieu de pratique de l'élément (municipalité, vallée, pays, communauté de communes, lieu-dit...).

L'art de sonner de la trompe est actuellement pratiqué sur l'ensemble de la France. Mais cette tradition étant ancienne, l'intensité des pratiques locales a varié au fil des deux derniers siècles.

Les régions de plus forte concentration sont les terroirs répartis autour de la vallée de la Loire, l'Île de France, le centre de la France. Les groupes sont rares en Bretagne, en Haute Normandie et dans le Nord, en Languedoc et en Provence, dans les DOM-TOM.

Les groupes de trompe se désignent généralement par le nom de leur commune ou ville (ex : « Trompes de Bonne », « Bien Allé de Nantes ») ou bien par leur terroir ou le nom de l'ancienne province où le groupe est implanté (ex : « Echos du Bas Maine », « Rallye Trompe du Poitou », « Débouché Nivernais »), parfois ils adoptent le nom d'un lieu auquel les sonneurs sont attachés (« Rallye de Bois Rambe »).

A votre connaissance, l'élément est-il pratiqué d'une manière similaire en France et/ou à l'étranger ? Si oui, précisez à quel endroit et/ou dans quel pays ?

La pratique de la « trompe de France » en Ré, est un art également vivant dans d'autres pays. Ils sont affiliés pour la plupart à la FITF, fédération qui a une vocation internationale depuis 1965 sous le nom de fédération Internationale des Trompes de France. On trouve des sonneurs de trompe en Ré en Suisse, en Allemagne, en Italie, et surtout dans les pays du Benelux (Belgique, Pays-Bas, Grand-Duché du Luxembourg) qui a sa propre fédération regroupant 300 sonneurs, affiliée à la FITF. Quelques sonneurs exercent de façon dispersée en Grande-Bretagne, en Pologne, au Canada, aux États-Unis, au Maroc.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



Stage 2014 de trompe de Chiemgau (Allemagne) © Fonds FITF

La similarité de leur pratique est assurée par des échanges d'informations, et par la participation de sonneurs et de groupes aux stages organisés par la FITF en France, ou par des stages assurés par des moniteurs français visitant les groupes étrangers. Ainsi un stage réputé a été organisé durant plusieurs années à Saint-Hubert en Belgique (décennies 1970 / 1980), il y sera de nouveau organisé à partir de 2015.

En parallèle à la trompe en Ré, d'autres cors existent. Nous nous en tiendrons à ceux de la famille du cor naturel constitués de tuyaux acoustiques métalliques, sans trous ni touches ni pistons, à perce conique, dont une extrémité reçoit l'embouchure et l'autre est évasée en pavillon. Cette définition recouvre toutefois une grande diversité d'instruments en usage à diverses périodes et dans divers pays. Certains ont disparu, d'autres ont évolués ; d'où des erreurs sur la nomination des instruments ou sur les liens que ceux-ci pourraient avoir avec la tradition de la trompe française.

5. Description de l'élément

Décrivez la pratique actuelle de l'élément. Donnez le plus de précisions possible : résumez ce que vous savez de l'élément du patrimoine tel qu'il s'observe aujourd'hui, en répondant aux questions quoi ?, comment ?, qui ?, où ?, quand ? et depuis quand ? Indiquez également les matériaux, les outils, les machines ou les objets constitutifs de la pratique. La description doit tendre vers l'objectivité et être dénuée de jugement de valeur.

La communauté des sonneurs se fonde sur la pratique de cet instrument spécifique, de par sa sonorité particulière, qu'est la trompe en Ré.

L'unique modèle de trompe joué aujourd'hui est constitué d'un mince tube de laiton ou de bronze terminé par un large pavillon ; sa longueur est de 4,545 m, correspondant à la tonalité de Ré majeur. Ce tube était à la fin du XVII^e siècle enroulé sur un tour et demi, le diamètre de l'instrument atteignant alors près d'un mètre (modèle dit « Dampierre », qui l'a popularisé). Grâce à un enroulement sur deux tours et demi, au XVIII^e siècle, ce diamètre est ramené à une soixantaine de centimètres (trompe dite 'Dauphine », apparue vers 1729). Le modèle actuel, adopté au début du XIX^e siècle, est enroulé sur trois tours et demi avec un diamètre d'une cinquantaine de centimètres (trompe dite « d'Orléans », dont l'usage s'est imposé à partir de 1815). Depuis le XIX^e siècle, l'intérieur du pavillon est généralement noirci, à la différence des autres instruments en cuivre chez lesquels le métal reste naturel. L'embouchure est du type entonnoir (à cuvette profonde) et ses bords sont très minces, cas unique parmi les instruments en cuivre dont toutes les embouchures ont des bords plus arrondis ou plus larges.



Trompe « Dauphine », créée dit on par Lebrun en 1729, de 55 cm de diamètre, et trompe « d'Orléans », en Ré, © photo Christophe Gaye/FITF

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



Julien Vernon, champion de France et meilleur sonneur à cheval 2014. Premier piqueux de l'équipage Rallye Clémence, qui chasse le cerf en Mdoc. © Christophe Gaye/ FITF

Ces choix sont dus au rôle originel de la trompe : conçue comme instrument de communication à la chasse, elle doit porter au loin un message clair, bref et précis, ce qui nécessite un son vigoureux et perçant que seule une embouchure coupante permet d'atteindre et de maintenir. En outre, la trompe doit être portée et utilisée à cheval, aux trois allures. Là encore, une embouchure fine garantit une bonne assiette et une précision satisfaisante en fixant solidement l'instrument sur les lèvres. Il en découle un timbre pur, particulier, surtout dans les aigus, car il faut non seulement de la puissance (l'appui sur la colonne d'air rendu possible par une perce d'embouchure faible), mais aussi chercher à atteindre une profonde intensité de vibrato. Bien plus qu'une sonorité passée en force, c'est cette vibration sans pareille qui garantit la bonne propagation du son au loin.

Les instruments sont réalisés par des facteurs résidant pour la plupart dans des régions au centre de la France. En 2013, on comptait neuf facteurs / distributeurs de trompe, tels Fraize (St Douichard, 18), Cornélius (Dampierre-en-Crot, 18), Milliens (à Blois) ou Perinet (à Paris), pour ne citer que ceux qui sont les plus connus aujourd'hui



La trompe permet d'émettre une gamme basée sur la résonance harmonique naturelle – donc non tempérée –, aux harmoniques extrêmement riches, notamment dans les graves. Cette caractéristique a entraîné un développement musical éloigné des canons de la musique classique européenne du XIX^e siècle. En mode *pianissimo*, en introduisant la main dans le pavillon, réalisant ainsi des « sons bouchés », on obtient des notes supplémentaires, permettant d'obtenir une gamme chromatique quasi complète.

La puissance de la trompe est impressionnante : grâce à son pavillon faisant office d'amplificateur, une trompe solo peut atteindre voire dépasser 115 dB.

Le jeu sur le volume sonore en alternant des *forte* et des *pianissimo* - appelés « radoucis » - est une des spécificités de l'art de la trompe, une pratique musicale qui a évolué au cours du XX^e siècle sans jamais éprouver le besoin de s'appuyer sur une quelconque sonorisation pour développer sa relation avec les auditeurs : un cas rare aujourd'hui parmi les traditions musicales européennes.

Autre technique apparue en lien avec les spécificités de l'instrument : sonner de la trompe nécessitant un effort important, notamment pour les lèvres, afin que celles-ci ne fatiguent pas trop, les musiciens évitent de répéter en groupe leurs morceaux en sonnant : ils le font en chantant. Cet aspect de la pratique est évoqué ci-dessous



Championnat de France solo 2014, organisé par la FITF à La Teste de Buch (40) © photo Christophe Gaye/FITF

La majorité des sonneurs est regroupée au sein de la FITF, fédération qui se donne pour rôle de « rassembler les sonneurs ou amateurs de trompe de tous pays ; accueillir ses membres dans les stages et les concours ; faire connaître et développer la trompe auprès du grand public ; préserver et enrichir son

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

patrimoine culturel ; perpétuer une tradition ». La FITF a regroupé les sonneurs par catégorie (cinq), et organise régulièrement des concours, dont les plus prisés sont le Championnat de France de trompe et le Concours de sociétés. Ces concours ponctuent la vie musicale des sonneurs durant l'année, et fournissent à la communauté des occasions de se retrouver.

Contrairement à d'autres traditions musicales, l'art de la trompe n'a pas suscité la professionnalisation d'artistes ni même celle de formateurs : toute la pratique est fondée sur le bénévolat et l'enthousiasme des sonneurs pour leur art, et il en va de même de la FITF, qui ne dispose pas, malgré son caractère national voire international, d'une équipe de salariés.



Concert des Trompes de Bonne (74) à Loris en 2014 © Fonds FITF

La FITF régleme la tenue que l'on doit porter quand on sonne en public dans le cadre de ses activités : c'est la « tenue de vénerie », constituée au minimum « d'une cape ou casquette, cravate de chasse, veste, culotte, bottes de cheval ou bas », ou la tenue (très proche généralement) d'un équipage ou d'une société de trompe. Si sonner en habit est une obligation réglementaire, cette tenue est devenue pour tous – depuis plus d'un demi siècle – non pas une obligation mais une coutume permettant à chaque sonneur de marquer ainsi fièrement son appartenance à la communauté, et renforçant le sentiment de cohésion des pratiquants de la trompe.



Le Rallye trompe des Vosges aux Invalides le 13 septembre 2013 © Fonds FITF

Les occasions de jeu des sonneurs sont nombreuses. Elles se répartissent en deux lignées bien différentes, reflétant l'histoire de cette tradition musicale : d'une part des concerts ou des moments musicaux à écouter dans différents types de manifestations populaires ou fêtes religieuses ; d'autre part de la musique « fonctionnelle » ponctuant le déroulement d'une chasse à courre. Les sonneurs réalisent également des prestations à écouter dans des manifestations hippiques ou des fêtes de la chasse.

Les groupes et sociétés de trompe se produisent lors de manifestations publiques de plein air : nombreuses fêtes de la chasse et de la nature et manifestations hippiques, fêtes de la Musique, manifestations professionnelles, kermesses parfois, Les trompes ne sonnent toutefois pas lors des fêtes publiques officielles (comme le 11 novembre), et n'assurent pas la musique des fêtes traditionnelles locales (carnavals, etc.). Les groupes sonnent également pour des fêtes de plein air privées : mariages, intronisations de nouveaux membres dans une confrérie, etc.

Outre les concours, il existe quelques occasions de jeu interne à la communauté des sonneurs, la plus emblématique étant la fête du 15 août à Novel, petit village de montagne de Haute-Savoie, où les sonneurs se réunissent en hommage à « Gabon », surnom du berger Gabriel Bouze, sonneur local décédé en 1988.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Le répertoire des pièces à écouter est très vaste : sans prendre en compte la musique religieuse, on dénombre plus de 2 000 pièces pouvant durer de 3 à 10 mn, réparties dans divers genres appelés généralement par les sonneurs « fantaisies », et composées majoritairement aux XIX^e et XX^e siècles ; ce répertoire continue à s'enrichir aujourd'hui de nouvelles compositions.



Le rallye Atlantique de Vendée lors d'une messe de Saint-Hubert en 2012 © Fonds FITF

Autres occasions où les sonneurs de trompe sont souvent les seuls musiciens présents (avec éventuellement un organiste) : les « messes de Saint-Hubert », patron des chasseurs, où les groupes interprètent un répertoire spécifique, composés depuis les années 1840 jusqu'à aujourd'hui : Introït, Sanctus, carillons... Ces messes, composées par des sonneurs, peuvent durer plus de 20 minutes

Le répertoire étant riche et s'appuyant sur les spécificités harmoniques et sonores de l'instrument, les sonneurs de trompe n'empruntent quasiment jamais à d'autres traditions instrumentales actuelles leur répertoire. Les musiciens font vivre un répertoire diversifié, comprenant en parallèle un corpus d'une soixantaine de « fanfares » quasiment toutes attestées dès le XVIII^e siècle, un corpus de messes composées au XIX^e et au XX^e siècle, un corpus de centaines de pièces de « fantaisies » apparu au milieu du XIX^e siècle, comprenant des compositions contemporaine, et un corpus de centaines d'œuvres courtes, proches des fanfares, qui sont dédiés à des personnages ou à des lieux. Episodiquement, certains groupes puisent dans les compositions pour trompes et orchestre de l'époque baroque

Une des 2000 fanfares, ici composée en l'an 2000, figurant dans le *Nouveau recueil de Fanfares de chasse homologuée en 2002 par la FITF*. Ici dans la catégorie « Fanfares d'équipages, de personnes et de localité (l'autre catégorie étant les « Fanfares d'animaux et de circonstances »). Si quelques pièces sont anonymes, la plupart, créées entre 1700 et 2000, ont conservé le nom de leur auteur © FITF



.Sonner en formation exige de respecter des habitudes particulières, toutes basées sur le fait que la trompe résonne naturellement et amplement, et qu'il faut donc prendre en compte pour chacune l'origine du son, sa direction et sa puissance dans la manière dont les sonneurs se placent les uns par rapport aux autres. La trompe est la seule tradition instrumentale française où l'instrumentiste tourne totalement le dos au public : la douzaine de sonneurs forme un V, chacun se plaçant pour ne pas couvrir le pavillon du précédent, la trompe légèrement tournée à l'intérieur, afin d'obtenir une convergence du flux sonore. Ceux qui font le chant se mettent en tête, puis ceux qui font la seconde, enfin la basse. Il n'y a pas de chef d'orchestre, mais le meneur est celui qui est en tête.

L'autre grande branche de la tradition, la trompe de vénerie, procède d'une toute autre logique : il s'agit cette fois de sonner seul, pour faire savoir à ceux qui participent à la chasse à courre et qui sont en autre lieu ce que le sonneur voit se dérouler autour de lui. Cette utilisation « fonctionnelle » de la trompe a suscité non seulement la création d'un répertoire spécifique de « fanfares » fort différent de ceux évoqués ci-dessus, mais aussi le développement d'un style de jeu unique à la « trompe française » qui est aujourd'hui la référence pour interpréter la quasi-totalité des pièces musicales de trompe.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



Equipage en forêt de Lancosme (Vendoeuvre, 36) dans les années 1990
© Fonds FITF

Lors d'une chasse à courre, le sonneur joue tout au long de la journée : dans un équipage, résume Xavier Legendre, sonneur de la Brenne³, « on monte à cheval et on sonne quand on part de la brisée une marche de vénerie, quelquefois la fanfare de l'équipage ; une fois que les chiens sont mis aux branches, le piqueux peut sonner quelques « Requêtes », « Appuis » etc., en général quand l'animal a bondi on sonne

la Vue – on se garde bien de sonner la Tête car on ne sait jamais ce qui peut se passer – et quand les chiens sont embarqués, on sonne le Lancé, et puis après ce sont toutes les circonstances : c'est la Vue, le Vol ce l'est si on voit l'animal, c'est le Débouché, le Rembuché, le Bât-l'eau, la Sortie de l'eau... : toutes les fanfares classiques qui marquent le déroulement de la chasse (...) Tout cela, c'est un code que chaque équipage a assimilé ; pas besoin de se parler, : avec un coup de trompe on sait où se placer, ce qu'il faut faire, qui mène la danse. La chasse finie, durant la curée, on refait la chasse en sonnant toutes les circonstances. On sonne la fanfare de l'équipage, la Curée, les Honneurs, les personnalités présentes, les Adieux. Qu'il neige ou qu'il pleuve, on sonne, parce que c'est la tradition : quand on est dans un équipage, on va au bout, tout le monde est solidaire. » Si lors de la curée l'enchaînement des pièces est bien codifié (sonnées généralement à l'unisson), cela n'exclut pas l'intégration de nouveaux morceaux. « Après l'Adieu des maîtres et l'Adieu des piqueux, le Bonsoir et le Bonsoir breton viennent en général clôturer le récit. Quelquefois la Culbute en forêt vient perfidement rappeler à un cavalier une mésaventure subie au cours de la chasse ? Et puis il n'est pas rare que les bonnes trompes prolongent la sérénade en entamant le Chant final d'Hubert Heinrich, désormais un classique, et se répondent des fanfares en chaîne jusqu'à plus de lèvres, preuve manifeste du plaisir éprouvé à sonner entre passionnés » peut-on lire dans *Trompe Tradition et avenir*.

Les noms des pièces musicales évoquées correspondent soit à des « fanfares de circonstances répertoriées par la FITF, connues par tous les sonneurs de France, soit à des compositions faites à diverses époques – souvent aux XIX^e ou XX^e siècles, en l'honneur d'une personnalité ou d'un équipage. Les oeuvres nouvelles de ce type sont transmises à la FITF, où une commission les agrée et les intègre au répertoire disponible à tous

La Saint-Hubert, le 3 novembre constitue une des occasions de sonner importantes pour les groupes. Tous les équipages célèbrent aujourd'hui cette fête du saint patron des veneurs, selon un rituel qui s'est mis en place à partir du milieu du XIX^e siècle. Dans le déroulement de la journée, le rôle du groupe de sonneurs est de ponctuer la messe à une demi-douzaine de reprises : Introït, Kyrie, Offertoire, Sanctus, Elévation, Communion, Bénédiction, avec des sonneries empruntées aux messes composées pour cela par des sonneurs (Tyndare, Obry...).

³ Entretien filmé par Michel Colleu, avec Luc Avot, pour l'inventaire FITF, 26 novembre 2014

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

II APPRENTISSAGE ET TRANSMISSION DE L'ÉLÉMENT

Indiquez des informations sur son mode de transmission, sa vitalité ou sa fragilité, les personnes qui le pratiquent, l'entretiennent et le transmettent, son contexte de réalisation ou de pratique, son évolution, ses adaptations et ses emprunts, les organisations concernées, etc.

Le rôle de la FITF est central aujourd'hui pour l'organisation de l'apprentissage et de la transmission de l'art de la trompe, qui correspond à une pratique transmise oralement.

La FITF a structuré les niveaux des sonneurs en mettant en place un « Brevet de sonneur classé » (dès 1953), des catégories (cinq), des compétitions annuelles régionales et nationales, ainsi qu'un concours international. Des compétitions spécifiques sont ouvertes aux solistes, aux duos, aux trios, aux sociétés de trompe. Solidement ancrés dans le paysage musical de la trompe depuis plus d'un demi-siècle, ces concours stimulent les sonneurs, et leur servent de référence pour progresser : devenir champion de France de trompe peut devenir le but d'une « carrière de sonneur », car le titre est envié !

La FITF a également un rôle fédérateur grâce à son site informant des événements en cours ou à venir. Elle a aussi un rôle dans la transmission du répertoire à travers ses publications : recueils de répertoire, CD d'enregistrements de concours, méthodes sous diverses formes.

La FITF a mis en place récemment des « formations de formateurs », avec création d'un diplôme interne, où tous les aspects de l'apprentissage de la trompe sont évoqués, et où une(des) méthode(s) pédagogique est proposée. Celle-ci s'appuie sur une approche originale du contrôle de la respiration, car maîtriser la « colonne d'air » est la clé d'un bon son à la trompe, à travers divers exercices physiques. La FITF, et certains groupes, proposent régulièrement des stages d'apprentissage de la trompe.

À côté de ces apprentissages organisés, certains sonneurs apprennent seul par imprégnation, bien que cela devienne rare aujourd'hui. **La culture permettant de savoir sonner au bon moment les fanfares de circonstances lors d'une chasse à courre ne s'apprend par contre que par imprégnation, avec l'expérience : elle ne fait pas l'objet de formation ou de stages.**



Concert à Henrichemont le 24 mai 2014 lors du rassemblement des groupes du Cher © Fonds FITF

Un autre aspect spécifique de l'art de la trompe est la pratique du chant en tant qu'instrument de formation et de transmission. Les sonneurs ne sont guère férus de solfège et préfèrent généralement apprendre par cœur la musique qu'ils ont à exécuter, en écoutant des enregistrements. Lors des répétitions, afin de mettre en

place un morceau, le chant est préféré à la trompe, car il ménage les lèvres qui finissent par fatiguer à mesure qu'on sonne. Il permet aussi de mettre au point les détails de l'interprétation : cadence, nuances, articulation de la phrase musicale, coordination des parties, points d'orgue, etc. Les sonneurs chantent alors tous ensemble, ce qui a aussi pour mérite de souder le groupe. Un sentiment de solidarité se crée à travers cette pratique qui réunit tous les souffles en un seul. Le chant, non sonorisé comme le reste de la répétition, est interprété dans des lieux ouverts (halls, granges, gymnases, salles divers, chapelles, églises...) et non comme il est plus habituel, dans des espaces plus intimes.